

Le mercredi 30 janv 2008

LE SOLEIL - POINT DE VUE

Capital d'amorçage technologique Il est grand temps d'agir

Hélène Desmarais

Présidente du conseil et chef de la direction du CEIM*

«Le marché actuel de capital de risque est inefficace à financer l'amorçage d'entreprises technologiques au Québec. Cela menace notre développement économique. Il est temps d'agir.»

Voilà les principales conclusions d'une récente étude de SECOR portant sur le capital d'amorçage technologique. Par amorçage, on entend l'étape incluant la preuve de concept et le développement de produit. Cette étape est un passage obligé pour toutes les entreprises qui développent une plate-forme technologique, celles qui ont souvent le plus grand potentiel économique. Ce premier financement exige généralement quelques centaines de milliers de dollars, parfois plus, selon les secteurs technologiques.

Tel que le rapporte SECOR, des sommes importantes sont investies en RD dans les universités, les centres hospitaliers universitaires et les centres publics de recherche. (...) Néanmoins, le besoin de capitaliser adéquatement de nouvelles entreprises technologiques, notamment celles qui prennent racine hors des universités, demeure. Ce besoin est particulièrement significatif dans les secteurs autres que ceux des sciences de la vie. Dans le gaming, les technologies industrielles et plusieurs domaines des TIC, les idées se développent rapidement, dans la fluidité des affaires.

Les conclusions sont marquantes : en 2006-2007, les trois fonds les plus actifs au stade de l'amorçage avaient financé seulement huit projets dans tous les secteurs technologiques au Québec.

Démarrage d'entreprise jugé trop risqué

Cette tendance s'explique par la restructuration profonde de l'industrie du capital de risque québécoise à la suite des recommandations du rapport Brunet, en 2003, sur le rôle de l'État québécois dans ce secteur économique. L'objectif était d'améliorer la performance de l'industrie en laissant les forces du marché, donc le secteur privé, prendre la relève de l'intervention gouvernementale. Dans un premier temps, la plupart des sociétés de capital de risque se sont retirées du démarrage d'entreprise, jugé trop risqué et non rentable.

Devant cette situation, le gouvernement du Québec a réagi par la création du Fonds d'intervention économique régional (FIER). Le principe de base est de combiner les secteurs privé et public dans la constitution de fonds. Les FIERS-RÉGIONS, généralement non spécialisés et plus petits pour la plupart n'investissent pas dans les démarrages d'entreprises. Les FIERS-PARTENAIRES, généralement spécialisés et plus importants en termes de capitalisation, sauf exceptions, ont également décidé de s'éloigner de l'amorçage préférant intervenir en début de commercialisation.

Cette situation n'est pas étonnante. Dans son rapport, SECOR cite une étude du National Institute of Standards and Technology (NIST) du département américain du Commerce, en 2002 : *From Invention to Innovation*. Celle-ci conclut que le marché est inefficace à financer l'amorçage. Faute d'un rapport risque-rendement intéressant, les investisseurs privés, sauf dans deux ou trois pôles technologiques bien connus (comme Silicon Valley ou Boston), ne s'intéressent pas à cette étape pourtant cruciale de valorisation de la technologie.

Quant aux «anges financiers», très appréciés et surtout recherchés, les faits démontrent qu'ils ne peuvent combler systématiquement ce vide dans la chaîne d'innovation. Par ailleurs, rares sont les entrepreneurs qui disposent de quelques centaines de milliers de dollars d'économies ou de *love money* pour amorcer eux-mêmes leur projet.

SECOR conclut ceci dans son étude :

- 1- Le faible nombre de nouvelles entreprises technologiques menace l'activité du capital de risque en aval et ultimement le développement économique du Québec;
- 2- Il existe aux États-Unis plus d'une centaine d'organismes, d'agences et de fonds spécialisés essentiellement à caractère régional, qui travaillent dans le financement d'amorçage pour des financements inférieurs à 1 million \$;
- 3- En Ontario, OCI (pour les technologies de l'information) et MARS (pour les biotechnologies) s'appêtent à gérer chacun 30 millions \$ de capital principalement destiné aux financements d'amorçage de moins de 1 million \$;
- 4- Pour créer de nouvelles entreprises technologiques dans des secteurs prometteurs et assurer un développement économique durable, l'intervention de l'État est essentielle.

Le C.D. Howe Institute publiait, en avril dernier, une étude sur l'intervention de l'État et l'industrie du capital de risque : «Financing Entrepreneurs : Better Canadian Policy for Venture Capital». En résumé, l'étude souligne que les programmes d'investissements directs des gouvernements, tels que le Small Business Innovation Research Program, aux États-Unis, et le Innovation Investment Funds, en Australie, impliquent des subventions gouvernementales au capital de risque; ces exemples aux États-Unis et en Australie ont donné des résultats indiquant leur efficacité à encourager l'innovation et le développement économique. Les compagnies ainsi financées incluent notamment des succès tels que Intel Corporation, Apple Computer, Federal Express, et America Online.

Compte tenu des défis de la mondialisation de l'économie, de l'émergence de nouvelles forces telles que l'Inde, qui forme des dizaines de milliers d'ingénieurs chaque année, ou la Chine, qui investit massivement dans l'économie du savoir, il est grand temps d'agir : prenons les mesures nécessaires pour offrir à nos entrepreneurs un environnement propice à l'amorçage et au démarrage de leurs entreprises : cela est dans notre intérêt collectif.

** Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal*